

Réf: Dossier N° : 47952

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « DOUCE VIE IVOIRE » en abrégé « D.V.I »

**Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE 7 EME TRANCHE, 26 BP
91 ABJ 26**

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 27 Mars 2018 reçus par Me OUFFOUE D. BERNARD, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 05 Avril 2018, il a été constitué une SA avec Administrateur Général aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « DOUCE VIE IVOIRE » en abrégé « D.V.I ».

Objet: Transport ; Services logistiques ; Conseil en communication, Production et post production audiovisuelle, Commerce produits tropicaux, Courtage et prise de participation, Exploitation minière, Forex, trading, finances et bourse, Gestion immobilière, Télécommunication, informatique et vidéosurveillance..Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 10 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Actions de Dix Mille (100.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les actionnaires

**Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE 7 EME TRANCHE, 26 BP 91
ABJ 26**

**Administrateur Général: Monsieur AHOUADI FRANCIS DAMIEN
CHRISTOPHE.**

**Commissaires aux comptes: M. N'GUESSAN YAO MARCEL (Titulaire) et
M. BONI FRANCK MICAEL (Suppleant)**

**RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-09147 du 05/04/2018 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.**

Durée: 99 ans

Dépot au greffe: n°8557 du 05/04/2018

Pour Avis

Le CEPICI

